

Article 21 du Règlement

De plus, l'Association médicale albertaine a déclaré que 14 p. 100 des femmes qui se faisaient avorter en Alberta, soit plus de 900 femmes, en étaient en fait à leur deuxième ou troisième avortement.

Je partage les inquiétudes de mes électeurs. Je n'ai jamais hésité à dire que l'avortement était le meurtre d'un être humain innocent. J'espère que tous les députés prendront sérieusement en considération, comme elles le méritent, les inquiétudes de leurs électeurs à cet égard.

* * *

LA FAUNE**ON DEMANDE D'ÉTABLIR UNE RÉSERVE POUR LES GRIZZLIS
DANS LA VALLÉE KHUTZEYMATEEN**

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, depuis l'arrivée de l'homme blanc en Amérique du Nord, les grizzlis ont été chassés de plus de la moitié de leur habitat naturel. Cet ours très sensible à l'activité humaine ne se retrouve plus en grand nombre que dans certaines régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska. En dépit de cette diminution alarmante des populations, le Canada ne possède aucune réserve consacrée à la protection de cette espèce.

La région qui conviendrait le mieux à une telle réserve est la vallée Khutzeymateen située au nord de Prince Rupert, sur la côte de la Colombie-Britannique. Khutzeymateen est l'une des dernières vallées encore vierge de la côte ouest. Les Nations Unies ont reconnu le caractère unique et l'importance de cette vallée. Mais il y a plus, la Khutzeymateen abrite l'une des plus fortes concentrations de grizzlis du Canada. Cette vallée serait un choix idéal pour y établir la première réserve canadienne consacrée aux grizzlis.

Malheureusement, comme tant de régions écologiquement importantes de la Colombie-Britannique, la Khutzeymateen est menacée par l'exploitation forestière. Si nous livrons cette région aux entrepreneurs, l'habitat des grizzlis et leur nombre seront réduits davantage, ce qui constituerait une grave erreur.

J'exhorte le gouvernement à agir et à entamer immédiatement des négociations avec la Colombie-Britannique pour créer une réserve de grizzlis dans la vallée Khutzeymateen.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'APPUI D'ORGANISATIONS ET D'ASSOCIATIONS**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, «Nous sommes persuadés que le libre-échange favorisera l'essor de l'économie, avantagera les travailleurs et créera de nouvelles perspectives d'avenir pour l'ensemble des Canadiens.» Telle est la conclusion sans réserve à laquelle est venue l'Alliance canadienne pour le commerce et l'emploi qui regroupe la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association des consommateurs du Canada, le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, l'Association

des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce du Canada et l'Association des exportateurs canadiens.

Des Canadiens de toutes les couches de la société et de toutes les régions du pays se déclarent en faveur du projet de libre-échange du gouvernement.

Il y a tout lieu de féliciter l'Alliance canadienne pour le commerce et l'emploi de sa campagne destinée à promouvoir le libre-échange et en conséquence l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble des Canadiens.

* * *

● (1405)

LES MINORITÉS VISIBLES**L'INTERNEMENT DES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE—LA QUESTION DE
L'INDEMNISATION**

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, il semble qu'il n'y ait presque plus d'espoir de voir le gouvernement réparer honorablement les torts causés aux Canadiens d'origine japonaise dépossédés de leurs biens durant la Seconde Guerre mondiale. Les négociations promises par un ministre il y a deux ans et demi n'ont pas survécu à la deuxième réunion avec l'Association nationale des Nippo-Canadiens. Un deuxième ministre avait promis de régler le problème de façon équitable et honorable, mais cette promesse n'a jamais été formulée en termes concrets. Un troisième ministre avait promis de faire approuver le processus des négociations mais cette promesse a abouti à un ultimatum lancé par son chef de cabinet.

Il y a 45 ans, un gouvernement libéral cédait devant des préjugés raciaux en Colombie-Britannique et bouleversait une paisible collectivité. Aujourd'hui, un gouvernement conservateur refuse de trouver les ressources financières nécessaires pour agir honorablement et indemniser les particuliers.

Le gouvernement n'a pas vraiment négocié avec l'Association. Les espoirs de juin 1984 sont anéantis. C'est une autre promesse qui ne sera pas tenue. De toute évidence, un autre gouvernement devra réparer cette tare génocide qui ternit notre réputation nationale.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE DOSSIER ÉCOLOGIQUE D'AMOCO—LE PROJET D'ACHAT DE
DOME**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, l'achat proposé de Dome Petroleum par Amoco Canada a des implications pour la protection de l'environnement aussi bien que pour notre souveraineté. La société Amoco est responsable du plus grand déversement de pétrole de l'histoire, soit le naufrage de l'*Amoco Cadiz*. Ici, au Canada, Amoco Canada est responsable de l'éruption de gaz acide de Lodgepole, en Alberta, qui, me dit-on, aurait pu être une catastrophe de l'ampleur de celle de Bhopal n'eût été le fait que la région environnante est aussi peu peuplée.